



Direction Régionale des  
Affaires Sanitaires et Sociales  
de PICARDIE



# LE SUICIDE EN PICARDIE

En France, 10 600 personnes (7 760 hommes et 2 840 femmes) sont décédées par suicide en moyenne annuelle sur la période 2001-2003, soit 2 % de la mortalité générale. Bien qu'important, ce nombre de décès semble être inférieur à la réalité. En effet, plusieurs enquêtes ont montré qu'en raison d'une sous-déclaration, évaluée à 20 %, le nombre de décès par suicide pourrait concerner 13 000 personnes.

Selon les données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la France occupe une position défavorable au niveau européen. En 2001, elle se classait ainsi au 3<sup>e</sup> rang de l'Europe des 15 en termes de taux de mortalité par suicide, après la Finlande et l'Autriche.

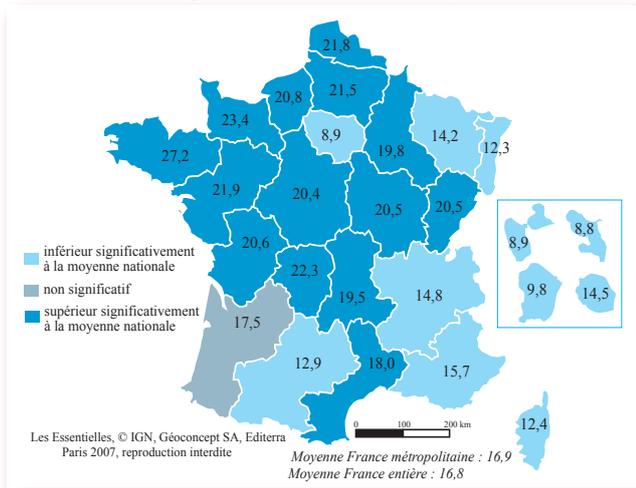
Contrairement aux décès par suicide, les tentatives de suicide ne sont pas recensées de façon systématique. En 2002, on estime à 195 000 le nombre de tentatives de suicide ayant donné lieu à un contact avec le système de soins dont 162 000 gérées par les services d'urgences hospitalières. Mais il existe également des tentatives de suicide qui ne sont connues de personne comme le révèle le Baromètre santé\*. En 2005, selon cet outil, ce sont 5,0 % des personnes de 15 à 75 ans qui déclarent avoir fait au moins une tentative de suicide au cours de leur vie. À l'inverse des décès, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à déclarer avoir effectué cet acte (7,1 % versus 2,9 %).

Depuis 1997, une journée nationale pour la prévention du suicide est organisée chaque année (5 février). C'est à cette occasion qu'est réalisé ce document précisant les principales caractéristiques connues de l'épidémiologie des suicides en Picardie en les comparant aux données nationales.

Cette plaquette a aussi pour vocation d'être utilisée dans les manifestations et formations abordant le suicide et, de façon plus générale, le mal-être.

\* cf. dernière page

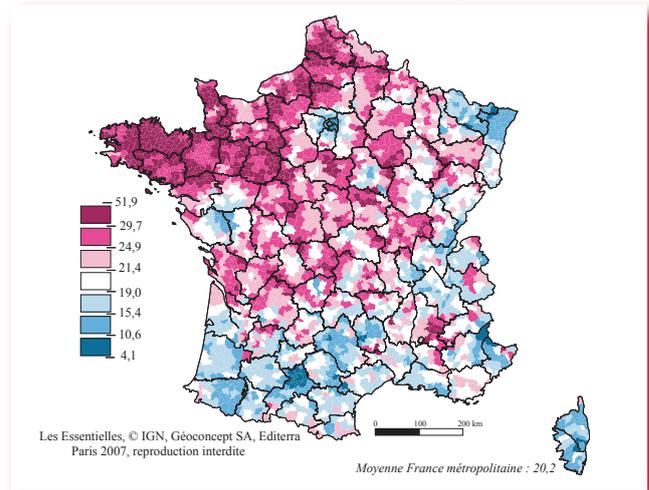
### Taux comparatif de mortalité par suicide par région en 2001-2003 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm CépiDC, Insee

Exploitation Fnors

### Taux comparatif de mortalité par suicide par canton en 1991-1999 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm CépiDC, Insee

Exploitation Fnors

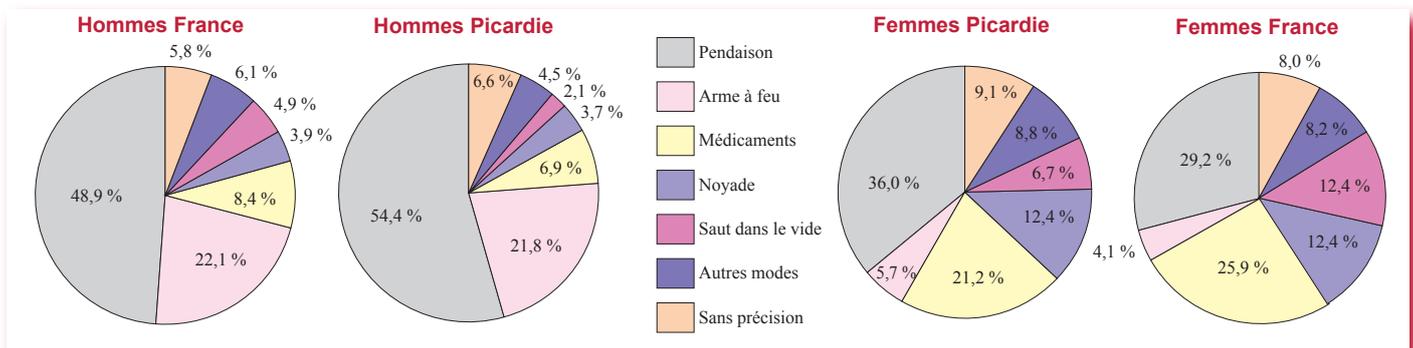
### Plus d'un suicide par jour en Picardie

Depuis le début des années 2000, ce sont, chaque année, un peu plus de 300 hommes domiciliés en Picardie qui se suicident et près d'une centaine de femmes. Cela situe la région au 18<sup>e</sup> rang des 22 régions de métropole chez les hommes et au 12<sup>e</sup> rang chez les femmes pour le taux de mortalité par suicide. Les deux cartes ci-dessus montrent que les régions du nord-ouest de la France sont particulièrement concernées par le suicide. Ce clivage Nord-Ouest/Sud-Est se retrouve d'ailleurs en Picardie avec les taux les plus faibles dans le sud-est de la région, même s'ils se situent à des niveaux supérieurs à ceux observés sur l'ensemble du pays. La carte par canton permet plus généralement de constater qu'il existe des zones à forte mortalité par suicide dans des régions présentant pourtant une faible mortalité par suicide (par exemple sud de Rhône-Alpes et nord de Provence-Alpes-Côte d'Azur).

### La pendaison, mode de suicide le plus utilisé

Depuis le début des années 2000, 172 Picards se sont donnés la mort en moyenne chaque année par pendaison, soit plus de la moitié des hommes qui se sont suicidés. La part de la pendaison est moins élevée chez les femmes avec un peu plus d'un tiers des décès par suicide mais représente également le premier mode de suicide. Le deuxième mode de suicide diffère entre les hommes et les femmes. Si ces dernières sont plus d'une sur cinq à utiliser les médicaments pour se suicider, les hommes utilisent les armes à feu dans le même pourcentage. Viennent ensuite pour les femmes les noyades pour un décès sur huit, le saut dans le vide pour un décès sur seize et les armes à feu pour un décès sur dix-huit. Chez les hommes, la troisième cause de suicide concerne les médicaments qui sont utilisés par un homme sur seize. Tous les autres modes, pris isolément, représentent moins d'un décès sur cinquante. Au niveau national, on retrouve les mêmes tendances concernant la répartition des modes de suicide utilisés. À signaler toutefois que la pendaison est un peu moins utilisée comme mode de suicide qu'en Picardie alors que les médicaments et les sauts dans le vide le sont plus.

### Répartition des modes de suicide selon le sexe en 2000-2003



Sources : Inserm CépiDC, Insee

Exploitation OR2S

### Certificats de décès et exploitation des résultats

La codification des certificats de décès est la première des missions du centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDC) de l'Inserm. La codification des causes médicales a été profondément modifiée à partir des décès de l'an 2000, la dixième révision de la Classification internationale des maladies (Cim10) remplaçant la neuvième révision (Cim9) utilisée depuis 1979. Ces modifications se manifestent par une réorganisation des chapitres de la classification et par le changement du mode de codage et donc de l'interprétation des causes de décès. Toutefois, ces changements n'ont eu que très peu d'influence sur les décès par suicide, ce qui permet ainsi le suivi dans le temps.

Le taux comparatif de mortalité ou taux standardisé direct est le taux que l'on observerait dans la région si elle avait la même structure par âge que la population de référence (ici, la population de France métropolitaine au recensement de 1990 sauf pour les taux cantonaux où la population de référence est celle de la France métropolitaine au 1<sup>er</sup> janvier 2001). Les taux comparatifs éliminent les effets de structure par âge et autorisent les comparaisons entre deux périodes, entre deux sexes ou entre deux ou plusieurs unités géographiques.

## Une surmortalité picarde par suicide qui perdure

Après une remontée des taux de mortalité par suicide au début des années quatre-vingt (qui peut aussi être liée à une meilleure codification), une diminution régulière au niveau national comme dans la région, chez les hommes comme chez les femmes, est observée par la suite (hormis sur la période 1992-1994). Depuis 2000, la diminution est cependant moins nette. Tout au long des vingt dernières années, les taux de mortalité par suicide sont toujours plus élevés en Picardie que pour l'ensemble de la France métropolitaine, chez les hommes comme chez les femmes.

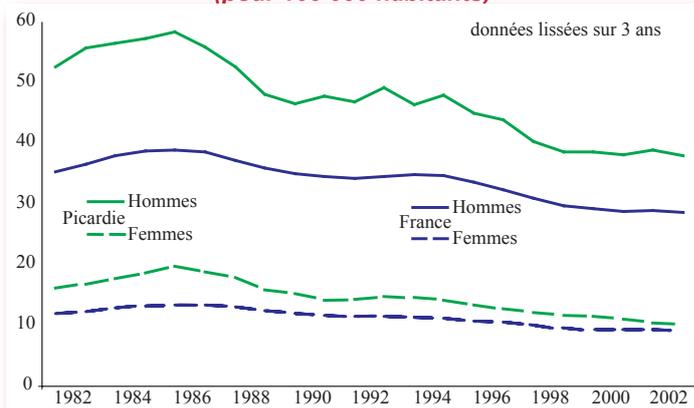
## Une surmortalité picarde par suicide plus élevée avec l'avancée en âge

La mortalité par suicide des hommes est, à tout âge, supérieure à celle de la France métropolitaine. Chez les femmes, on retrouve ce même constat mais seulement à partir de 45 ans.

La surmortalité masculine, en Picardie comme dans le reste du pays, s'amplifie avec l'avancée en âge. Ainsi, chez les 85 ans et plus, alors que le taux féminin reste sous le seuil de 20 pour 100 000, il est près de neuf fois plus élevé chez les hommes.

Si on regarde la part que représentent les suicides par rapport à l'ensemble des décès, c'est parmi les 25-34 ans que ce poids est le plus élevé. Chez les hommes de cette tranche d'âge, le pourcentage en Picardie est ainsi de 24 % contre 20 % au niveau national. Chez les femmes picardes de cette tranche d'âge, ce pourcentage est de 17 % (contre 16 % pour les Françaises). Les suicides constituent en Picardie chez les hommes comme chez les femmes, la seconde cause de mortalité derrière les accidents de la circulation dans cette tranche d'âge. Au niveau national, les suicides devançant même les accidents de la circulation pour chacun des sexes et constituent la première cause de décès des 25-34 ans.

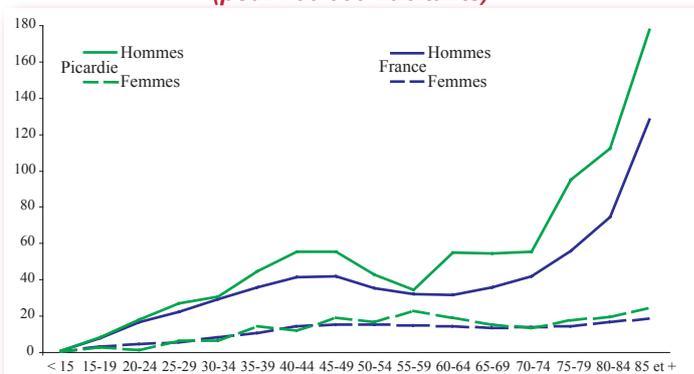
## Évolution du taux comparatif de mortalité par suicide selon le sexe (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm CépiDC, Insee

Exploitation OR2S

## Taux de mortalité par suicide selon le sexe et l'âge en 2001-2003 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm CépiDC, Insee

Exploitation OR2S

## Mortalité par suicide en Picardie chez les hommes de 65 ans et plus la plus élevée des régions de France

La répartition géographique du suicide en termes de mortalité est stable si on s'intéresse aux évolutions par groupe d'âge depuis dix ans. En effet, quel que soit le groupe d'âge, on constate que c'est en Île-de-France que le taux est le plus faible tant dans le début des années 2000 qu'au début des années quatre-vingt-dix.

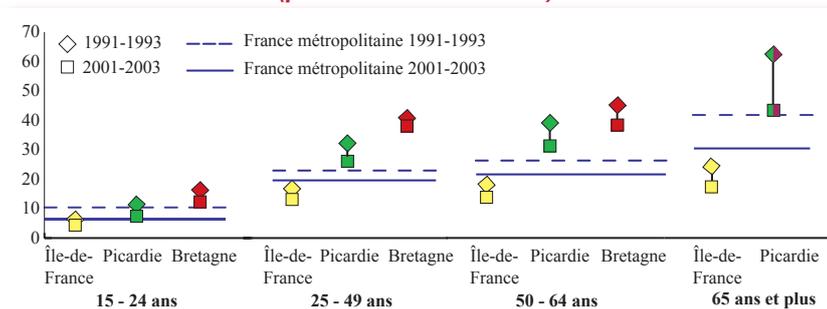
Pour toutes les tranches d'âge chez les moins de 65 ans, la Bretagne présente les taux les plus élevés sur toute cette période et, chez les 65 ans et plus, c'est en Picardie que le taux de mortalité par suicide est le plus élevé.

Ce classement global est assez naturellement le reflet du classement masculin compte tenu de la surmortalité masculine par suicide. Ainsi, les régions extrêmes sont les mêmes chez les hommes que pour l'ensemble des sexes. En Picardie, le taux de mortalité par suicide chez les hommes âgés de 65 ans et plus est passé de 119 pour 100 000 hommes en 1991-1993 à 87 en 2001-2003, soit pour la région un taux de mortalité supérieur d'un tiers à la moyenne nationale.

Chez les femmes, si l'Île-de-France présente les taux de mortalité par suicide les plus faibles en 2001-2003 pour toutes les tranches d'âges chez les 25 ans et plus, c'est... en Picardie que ce taux est le plus faible chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans. La Bretagne

présente les taux les plus élevés chez les femmes pour les 25 à 64 ans, l'Auvergne et les Pays de la Loire les ayant respectivement chez les 15-24 ans et les 65 ans et plus. Il faut enfin signaler une similitude entre les hommes et les femmes en Picardie : plus le groupe d'âge augmente, plus le classement parmi les régions françaises augmente (hormis... pour les femmes de 65 ans et plus). Chez les hommes, la Picardie se situe au 12<sup>e</sup> rang des régions de France métropolitaine chez les 15-24 ans, au 17<sup>e</sup> rang chez les 25-49 ans, au 19<sup>e</sup> rang chez les 50-64 ans et au 22<sup>e</sup> et dernier rang des régions françaises chez les 65 ans et plus, les classements chez les femmes étant respectivement 1<sup>er</sup>, 9<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> rangs.

## Taux comparatif de mortalité par suicide suivant le groupe d'âge en 1991-1993 et 2001-2003 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm CépiDC, Insee

Exploitation OR2S

# Pensées suicidaires et tentatives de suicide chez les 15 - 25 ans

## Les filles plus concernées par les pensées suicidaires...

En Picardie, la fréquence des pensées suicidaires parmi les 15-25 ans est en 2005 plus importante chez les filles (7,5 %) que chez les garçons (3,8 %). Si cette proportion semble augmenter au fil de l'âge chez les garçons (3,4 % entre 15 et 19 ans et 4,2 % pour les 20 ans et plus), elle tendrait à diminuer chez les filles (respectivement 8,1 % et 7,0 %). Dans l'ensemble, ces pensées suicidaires sont souvent connues de l'entourage puisque près de six jeunes sur dix (59,3 %) en ont parlé à quelqu'un, avec une différence peu marquée entre les sexes : 57,1 % des garçons et 60,5 % des filles. Cette proportion tend néanmoins à diminuer avec l'âge : alors que 62,1 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans ayant eu des pensées suicidaires se sont confiés à une personne, ils ne sont que 55,2 % entre 20 et 25 ans. Pour les évolutions entre 2000 et 2005, la seule différence significative concerne les garçons qui, en Picardie, sont moins nombreux à avoir eu, cette dernière année, des pensées suicidaires.

## ... et les tentatives de suicide

En Picardie, comme pour les pensées suicidaires, la proportion de jeunes ayant déclaré avoir fait une tentative de suicide au cours de leur vie est plus importante chez les filles (7,5 %) que chez les garçons (3,2 %). Toutefois, chez ces derniers, la fréquence du passage à l'acte croît plus rapidement avec l'âge que chez les filles. En effet, pour les garçons, la proportion de jeunes déclarant avoir fait une tentative de suicide s'élève à 1,9 % entre 15 et 19 ans et atteint 4,5 % entre 20 et 25 ans. Chez les filles, cette proportion évolue peu, passant sur la même période de 7,3 % à 8,2 %.

Dans la majorité des cas (61,1 %), il n'y a pas eu de récurrence ; dans 20,4 % des cas, il y a eu deux tentatives et dans 18,5 % trois tentatives ou plus. La part des récidivistes est, chez les filles, 1,5 fois supérieure à celle des garçons (respectivement 43,2 % et 29,4 %).

Concernant les évolutions entre 2000 et 2005, on ne constate pas de différence significative tant en Picardie que dans l'ensemble du pays. Comme pour les pensées suicidaires, la Picardie n'enregistre pas de différence significative avec le niveau national. Rapporté à l'ensemble des jeunes âgés de 15 à 25 ans\*, on peut estimer à 16 000 (fourchette comprise entre 9 000 et 23 000) le nombre de jeunes de ce groupe d'âge à avoir fait une tentative de suicide au cours de leur vie (5 000 garçons et 11 000 filles).

\*272 412 au 1<sup>er</sup> janvier 2004 en Picardie (estimations Insee)

## Le Baromètre santé

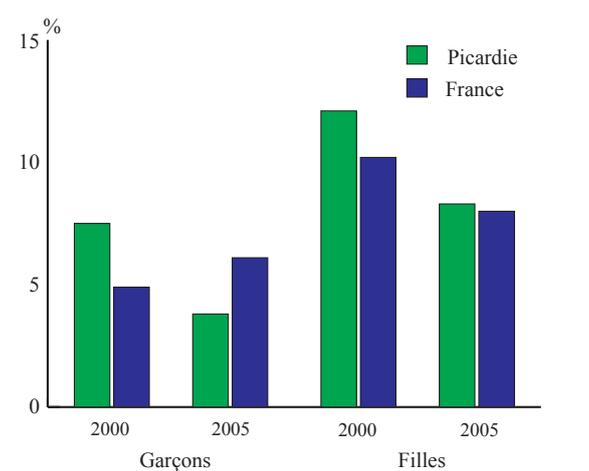
Afin de mieux appréhender les connaissances, attitudes et comportements des Français concernant la santé, le Comité français d'éducation pour la santé (CFES), relayé depuis 2002 par l'Inpes, a mis en place, à partir de 1992, la série des Baromètre santé.

Le Baromètre santé repose sur des enquêtes téléphoniques utilisant le système Cati (Computer Assisted Telephone Interview) auprès d'échantillons représentatifs de la population, ceux-ci étant obtenus par méthode aléatoire. En 2005, un échantillon de 30 514 personnes, représentatif de la population française de 12 à 75 ans, dont 6 365 jeunes de 12 à 25 ans, a été interrogé dans le cadre de l'enquête nationale (13 685 en 2000 dont 2 765 jeunes âgés de 12 à 25 ans). Des extensions portant sur les 12-25 ans ont été réalisées dans plusieurs régions pour compléter les données régionales obtenues à partir de l'enquête nationale, afin de permettre localement des interprétations statistiques. Ainsi, 1 268 jeunes picards ont été enquêtés en 2000 et 1 337 en 2005.

### Les chiffres clés en Picardie :

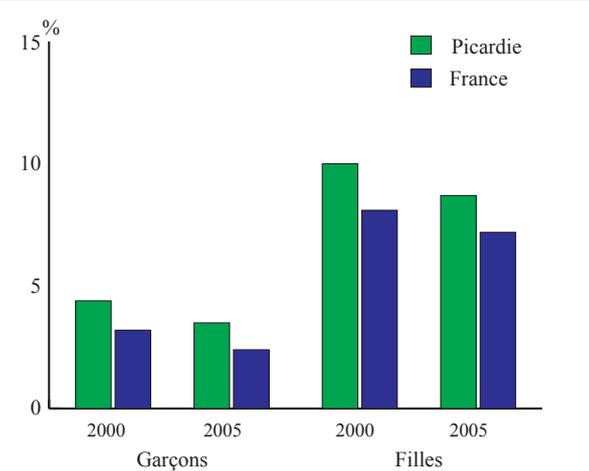
- Chaque semaine, six hommes et deux femmes se suicident
- Première région de France pour la mortalité par suicide chez les hommes âgés de 65 ans et plus
- C'est entre 25 et 34 ans que le poids du suicide est le plus important : il représente plus d'un décès sur cinq
- 7,5 % des filles et 3,2 % des garçons âgés de 15 à 25 ans ont fait une tentative de suicide au cours de leur vie, soit 5 000 garçons et 11 000 filles de cette tranche d'âge

## Jeunes déclarant avoir pensé au suicide au cours des douze derniers mois selon le sexe



Sources : Baromètre Santé 2000 et 2005, ORS Picardie, CFES, Inpes

## Jeunes déclarant avoir fait une tentative de suicide au cours de leur vie selon le sexe



Sources : Baromètre Santé 2000 et 2005, ORS Picardie, CFES, Inpes

Ce document a été imprimé à 800 exemplaires en février 2007 par l'OR2S.

Il a été réalisé avec le soutien financier de l'État (Drass de Picardie) et du conseil régional de Picardie, rédigé par Alain Trugeon et Matthieu Lunel et mis en page par Sylvie Bonin.  
Directeur de la publication : Dr Joseph Casile

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL DE PICARDIE

Faculté de médecine 3, rue des Louvels 80036 Amiens cedex 1 - Téléphone : 03 22 82 77 24 - Télécopie : 03 22 82 77 41

Adresses Mail : or2s@u-picardie.fr ; info@or2s.fr - Site internet : www.or2s.fr